

Département de Loir-et-Cher  
Arrondissement de Romorantin-Lanthenay

Commune de SEIGY



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 15  
Présents : 13  
Vote pour : 14  
Vote contre : 0  
Abstentions : 0

Date de la convocation :

30 décembre 2020

*Séance du 7 Janvier 2021*

L'an deux mil vingt et un, le sept janvier, à 18 heures 15 minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué le 30 décembre 2020, s'est réuni, à la salle polyvalente exceptionnellement (cause crise sanitaire COVID 19), en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Françoise PLAT, Maire. La convocation a été affichée le 30 décembre 2020.

**Étaient présents :** Mesdames et Messieurs- Yvette MASSET - Patrick MOREL - Françoise PLAT- Guy DUCHOSSOIS - Jean-Luc ESNAULT- Evelyne CAIL - Pedro BÄCHLER - Bruno MAZIOU - Pascal BRAULT - Benoit DEFFIE - Florence FOUSSIER - Claude DUVOUX - Jocelyne DELLA PUPPA.

**Étaient absents excusés :** Monsieur Sylvain DECOURS - Madame Annick MOREL (ayant donné pouvoir à Françoise PLAT)

**Françoise PLAT, Maire, fait l'appel, le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121 - 7 du Code général des collectivités territoriales.

Monsieur Jean-Luc ESNAULT est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

<p><b><u>N° 8/2021</u></b></p>	<p><b>Objet :</b> <b>Remplacement de Mme Karen GUERARDELLE dans la commission de contrôle (élections)</b></p>	<p><b>5. institutions et vie politique</b> <b>5.3 Désignation de représentants</b></p>
--------------------------------	---	--

Suite à la démission de Mme Karen GUERARDELLE du conseil municipal, il convient de la remplacer dans la commission de contrôle

Vu la loi n°2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales ;

Vu la circulaire ministérielle du 12 juillet 2018 relative à la mise en œuvre de la réforme des modalités d'inscription sur les listes électorales entre le 1er septembre 2018 et le 31 décembre 2019 ;

Considérant qu'il convient de nommer les membres de la commission de contrôle au sein du conseil municipal,

Il est proposé de remplacer Mme Karen GUERARDELLE par Mme Claude DUVOUX.

Et ainsi de DÉSIGNER les membres suivants:

LISTE MAJORITAIRE	LISTE D'OPPOSITION
<p>TITULAIRES :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- BÄCHLER Pedro</li><li>- BRAULT Pascal</li><li>- MOREL Annick</li></ul> <p>SUPPLEANTS :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- DELLA PUPPA Jocelyne</li><li>- DUVOUX Claude</li><li>- DECOURS Sylvain</li></ul>	<p>TITULAIRES :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- DEFFIE Benoît</li><li>- CAIL Evelyne</li></ul> <p>SUPPLEANT :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- MAZIOU Bruno</li></ul>

Et d'autoriser Madame la Maire à effectuer toutes démarches et à signer tous documents, qui seraient rendus nécessaires par l'application des dispositions de la présente délibération.

Le conseil municipal désigne à l'unanimité les membres cités dans le tableau ci-dessus et autorise Madame la Maire à effectuer toutes démarches et à signer tous documents, qui seraient rendus nécessaires par l'application des dispositions de la présente délibération.

La Maire,  
  
Françoise PLAT

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le 18/01/2021 et de la publication le 18/01/2021

La Maire,  
  
Françoise PLAT